

Mobilisation quasi générale des Vendeurs Colporteurs de Presse (tournée Bègles) le samedi 2 et dimanche 3 février au dépôt Bordelais géré par la Ste S2D du groupe SUD-OUEST. Lassés de ne pas être pris en considération de manière satisfaisante, une cinquantaine des VCP du dépôt de Bègles ont décidé de ne pas livrer leurs tournées.

Rappelons que la Direction de SUD OUEST comme les Dépositaires de presse ont été avisés par le Syndicat du Livre de Bordeaux de leurs attentes et que des rencontres ont été opérées encore en juillet et septembre 2018 et cela depuis un soutien régulier du syndicat depuis 2008. Si la rémunération des commissions est jugée inadaptée, notamment sur les journaux nationaux qui leur sont attribués dans leurs tournées, c'est aussi un traitement relationnel inadapté et durable d'un responsable de dépôt qui a déclenché leur colère. (Voir verso du doc également)



Plutôt que de prendre toute la mesure de la situation, le Dirigeant a décidé d'être menaçant en envisageant de porter plainte contre les VCP, de leur faire payer les journaux non distribués mais également de leur rompre leur contrat ! (sauf que l'immense majorité d'entre eux n'en n'ont plus puisqu'ils contestent majoritairement et à juste titre ce « dit » contrat proposé...). La direction d'S2D ou celle de SUD-OUEST se serait donc inspirée voire serait en avance sur les décrets de ce gouvernement en terme de privation à droit à manifester?

Les heures passées dans le froid entre VCP à débattre et décider des actions à poursuivre, a conduit les VCP à s'interroger à nouveau sur l'intérêt de poursuivre leurs contrats sous formes de « **commissionnés** » ou de forcer les choses pour devenir sous « **contrat de travail** ». Rien n'est tranché mais nombre d'entre eux ont considéré que l'éclairage de l'avocat que sollicite régulièrement le Syndicat du Livre pourrait les aider dans la période sur bien des domaines. Le syndicat quant à lui aidera les VCP qui définiront eux même les orientations à prendre et les actions démocratiquement définies.

Afin de contribuer donc au débat d'idées qui doit se prolonger, le syndicat du Livre de Bordeaux propose une rencontre aux VCP le jeudi 13 février à 18h30 à la bourse du travail de Bordeaux en présence de leur avocat, de la cinquantaine de VCP concernés, d'une délégation de CGT SUD-OUEST / UD CGT 33 / Fédération FILPAC CGT et de membres de la commission exécutive du syndicat du Livre de Bx, selon les disponibilités de chacun.

Nous pourrions même proposer à quelques VCP d'autres dépôts de participer à ces débats, non pas pour décider à la place des VCP d'S2D, mais pour qu'ils s'emparent de vos réflexions pour poursuivre les leurs.

Afin de réussir cette rencontre nous ne l'organiserons que si vous êtes nombreux puisque votre situation ne vous permet pas d'être pour le moment juridiquement dotés de représentant du personnel élus.

Afin d'organiser la réservation de la salle à la bourse du travail de Bordeaux **Merci de nous indiquer par retour de mail à livrebordeaux@gmail.com le nom des participants** dès réception de ce communiqué, n'attendez pas la semaine prochaine. Nous vous contacterons ensuite par mail pour vous confirmer les modalités de cette rencontre.

Rappel des revendications PVCP portées par le Syndicat du Livre de bordeaux à la Direction d'S2D (notamment par mail du 19 juillet 2018 à M. BARUSSAUD.)

- ✓ taux de commission perçu comme systématiquement revu à la baisse, et souhait de prime exceptionnelle en raison des problèmes rencontrés actuellement
- ✓ assurance des véhicules trop chère ou non souscrite,
- ✓ indemnisation des frais kilométriques insuffisante ou inégale selon les dépôts, voire entre VCP,
- ✓ temps d'attente non pris en compte,
- ✓ reprise des discussions sur la charte,
- ✓ commission exceptionnelle en juin pour les porteurs de BEGLES,
- ✓ examen par l'avocat du syndicat du nouveau contrat de commission proposé
- ✓ prise en compte du temps passé à l'encartage,
- ✓ difficulté de certaines tournées,
- ✓ conditions matérielles dégradées de certains dépôts,
- ✓ absence de véhicule de remplacement et/ou d'aide en cas de panne
- ✓ difficultés de remplacement (besoin par certains d'être aidés pour prendre quelques congés ou aide lors de maladie)
- ✓ comportement trop directif de certains employés et gérants de dépôt,
- ✓ perte de contact avec la clientèle des abonnés,
- ✓ inégalité de traitement en fonction des liens (privilégiés ou non) avec le gérant du dépôt,
- ✓ Implication de S2D pour aider en cas de panne
- ✓ Eclaircissement à recevoir sur le fait que les VCP payent les charges sociales des dépositaires en plus des leurs.

PS :

Message de ce lundi 4 février 2019 en soutien à un travailleur de la distribution sur la CUB dont nous apprenons qu'il est actuellement hospitalisé suite au déclenchement, lors de l'action dans le froid de ce week-end, d'une complication d'opération précédente. Le syndicat lui souhaite un prompt rétablissement.

Dans ce PS nous indiquons également que le 19 juillet 2019, nous avons rappelé que l'ancien chef de dépôt de la Ste Blanchard (licencié injustement) se proposait d'aider par ses compétences et expériences la Ste S2D. Cette dernière ne semblait pas à l'époque à ce stade y voir une opportunité.